*Municipalité de*

***Sainte-Cécile-de-Lévrard***

Aux contribuables de la susdite municipalité

# Avis public

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par la soussignée, Mme Amélie Hardy Demers, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la susdite municipalité.

QUE, lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard tenue le 3 décembre 2018, un avis de motion a été donné de l'adoption, à une séance ultérieure, du règlement relatif au traitement des élus municipaux, dont le projet a été déposé et présenté séance tenante ;

QUE le règlement numéro 2019-01-01, une fois approuvé, aura pour effet de remplacer le règlement numéro 2018-01-02 et ses amendements ;

QUE le projet de règlement numéro 2019-01-01 vise à établir la rémunération de base et l'allocation des dépenses du maire et des conseillers et stipule que :

- La rémunération de base annuelle proposée 4 100.58 $. Cette rémunération est actuellement de 3 868.47 $ ;
- La rémunération de base annuelle proposée pour les conseillers est de 1 366.86 $. Cette rémunération est actuellement de 1 289.49 $ ;
- Chaque élu aura droit à une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié du montant de sa rémunération de base. L'allocation de dépenses du maire passera donc de 1934.24 $ à 2 050.29 $ et celle des conseillers passera de 644.74 $ à 683.43 $ ;
- La rémunération des élus sera indexée de 3% annuellement ;
- Le règlement aura un effet rétroactif au 1er janvier 2019

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce projet de règlement au bureau de la soussignée, au bureau municipal, au 235, rue principale, Sainte-Cécile-de-Lévrard, sur les heures d'ouverture.

QUE l'adoption de ce règlement est prévue lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 14 janvier 2019, à 20h, dans la salle Éric-Côté.

Donné à Sainte-Cécile-de-Lévrard, ce 4e jour de décembre 2018.

Amélie Hardy Demers
Directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**
**(articles 335 et 346 du Code Municipal)**

Je, soussignée, résidant à Sainte-Cécile-de-Lévrard certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil le douzième jour de novembre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 4e jour de décembre 2018.

Amélie Hardy Demers
Directrice générale/secrétaire-trésorière

*235, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Lévrard (Québec) G0X 2M0*
*Téléphone : 819 263-2104 ▪ Télécopieur : 819 263-1043 ▪ Courriel: info@munstececilelvrd.ca*